

Nom du produit :	FORMULA 8	Date de création/révision :	26.01.12 Version : 1.0
Ref.Nr.:	UDS000271_2_20120126	Remplace :	UK10048

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

**FORMULA 8**  
Aérosol

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Agents de Démoulage

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**CRC Industries UK Ltd.**  
**Ambersil House - Wylids Road**  
**Castlefield Industrial Estate**  
**TA6 4DD Bridgwater Somerset**  
**United Kingdom**  
**Tel.: +44 1278 727200**  
**Fax.: +44 1278 425644**  
**E-mail : hse.uk@crcind.com**

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**(+44)(0)1278 72 7200**

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:**

**Santé:**

R38: Irritant pour la peau.






1 / 9

**CRC Industries UK Limited**  
Ambersil House, Wylids Road, Castlefield Industrial Estate, Bridgwater,  
Somerset, TA6 4DD  
Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

<b>Nom du produit :</b>	FORMULA 8	<b>Date de création/révision :</b>	26.01.12 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000271_2_20120126	<b>Remplace :</b>	UK10048

<b>Physique:</b>	R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R12: Extrêmement inflammable. EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
<b>Environnement:</b>	R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Symbol(s) de danger :</b>	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE  Xi : IRRITANT  N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT 
<b>Phrases de risque (R) :</b>	R12: Extrêmement inflammable. R38: Irritant pour la peau. R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Phrases de conseils de prudence (S):</b>	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S24: Éviter le contact avec la peau. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
<b>Éléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs d'aérosols 75/324/CEE:</b>	Récepteur sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
<b>Autres éléments supplémentaires d'étiquetage:</b>	Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

## 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom du produit : FORMULA 8

Date de création/révision : 26.01.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: UDS000271\_2\_20120126

Remplace : UK10048

Non applicable.

## 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	68512-91-4	270-990-9	30-60	F+	12	K
hydrocarbures, C6, isoalkanes, < 5% n-hexane	-	931-254-9	30-60	F, Xn, N	11-38-51/53-65-67	B, P
Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic	-	927-510-4	1-5	F, Xn, N	11-38-51/53-65-67	

## Explication des notes

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

K : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

P : la classification comme cancérogène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic	01-2119475515-33	-	927-510-4	1-5	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225, H315, H336, H304, H411	

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Consulter un médecin
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Consulter un médecin
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin. Laisser à jeun.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

Nom du produit : FORMULA 8

Date de création/révision : 26.01.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: UDS000271\_2\_20120126

Remplace : UK10048

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

**5.3. Conseils aux pompiers**

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pour plus d'informations voir section 8.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

<b>Nom du produit :</b>	FORMULA 8	<b>Date de création/révision :</b>	26.01.12 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	UDS000271_2_20120126	<b>Remplace :</b>	UK10048

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
 L'équipement devra être mis à la terre  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/?/antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver hors de la portée des enfants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agents de Démoulage

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
hydrocarbons,C6,isoalkanes,< 5% n-hexane	-	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
hydrocarbons,C6,isoalkanes,< 5% n-hexane	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants (nitrile)
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom du produit :	FORMULA 8	Date de création/révision :	26.01.12 Version : 1.0
Ref.Nr.:	UDS000271_2_20120126	Remplace :	UK10048

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
couleur :	Incolore.
odeur :	Sans odeur.
pH :	Non connu.
Point/intervalle d'ébullition :	55 °C
Point d'éclair :	- 4 °C
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	9.4 %
limite inférieure :	1.1 %
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0.69 g/cm <sup>3</sup> (@ 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non connu.

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO<sub>2</sub>

## SECTION 11: Informations toxicologiques



6 / 9

CRC Industries UK Limited

Ambersil House, Wylds Road, Castlefield Industrial Estate, Bridgwater,  
Somerset, TA6 4DD

Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com

Nom du produit : FORMULA 8

Date de création/révision : 26.01.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: UDS000271\_2\_20120126

Remplace : UK10048

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau
<b>Contact avec les yeux :</b>	Peut entraîner irritation.

**Donnés toxicologiques :**

Pas de renseignements disponibles

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Donnés ecotoxologiques:**

Pas de renseignements disponibles

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de renseignements disponibles

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de renseignements disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Insoluble dans l'eau

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de renseignements disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas de renseignements disponibles

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Nom du produit : FORMULA 8

Date de création/révision : 26.01.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: UDS000271\_2\_20120126

Remplace : UK10048

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Emballage contaminé :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 1950

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom d'expédition: AEROSOLS, inflammable

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe: 2.1

ADR/RID - Code de classification: 5F

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage: Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Oui

IMDG - Marine polluant: Polluant marin

IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

ADR/RID - Code tunnel: (D)

IMDG - Ems: F-D,S-U

IATA/ICAO - PAX: 203

IATA/ICAO - CAO: 203

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires**

8 / 9

CRC Industries UK Limited

Ambersil House, Wylds Road, Castlefield Industrial Estate, Bridgwater,  
Somerset, TA6 4DD

Tel: +44 (0)1278 727200 Fax: +44 (0)1278 425644 web: www.ambersil.com



Nom du produit : FORMULA 8

Date de création/révision : 26.01.12 Version : 1.0

Ref.Nr.: UDS000271\_2\_20120126

Remplace : UK10048

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
Directive 99/45/CE  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas de renseignements disponibles

**SECTION 16: Autres informations**

\*Explication des phrase de risques:

R11: Facilement inflammable.  
R12: Extrêmement inflammable.  
R38: Irritant pour la peau.  
R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

\*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.